



Mon département plus proche de moi

Réunion publique d'information et d'échanges

Gagnac-sur-Garonne (canton de Castelginest), le 21 février 2017

Compte-rendu des échanges

Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, conseillers départementaux du canton de Castelginest ont accueilli les participants et introduit la rencontre territoriale qui réunit une vingtaine de participants de 18h30 à 20h30.

Intervenants :

- Monique Bajolle, Directrice générale adjointe au développement territorial et à l'environnement
- Jean-Baptiste Lécole, Directeur adjoint d'un groupement de Maisons des Solidarités
- Gaëlle Barbe, animatrice, AMO Dialogue citoyen, Ecologie urbaine et citoyenne
- Les Conseillers Départementaux, Sandrine Floureusses et Victor Denouvion apportent lors de ces différentes interventions un éclairage sur les dynamiques en cours dans le canton

La réunion a permis de présenter les compétences et les actions du Conseil départemental (voir diaporama de présentation joint) et d'échanger avec les participants.

Les Conseillers départementaux, Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, ont apporté lors des différentes interventions un éclairage sur les dynamiques en cours dans le canton.

Le présent compte-rendu restitue le contenu des échanges avec les participants.

Un enjeu d'aménagement et d'équipement du canton

Un participant, « animateur de la vie locale », constate que la Loi NOTRe a tendance à réduire les prérogatives du Département dans les territoires. Il existe de forts besoins sur le territoire qui demandent la poursuite d'un accompagnement des pouvoirs publics notamment la Région et le Département. Il met en avant 4 grands besoins :

- la nécessaire intervention au niveau du Pont de la Garonne à Gagnac-sur-Garonne pour favoriser l'accès au pôle d'emploi aéronautique Ouest Toulousain ainsi qu'au Futur Parc des Expositions ;
- un accès facilité à la troisième ligne de métro : dans les conditions actuelles, les habitants du territoire sont éloignés de cette entrée nord toulousaine
- d'une connexion ferrée à la future ligne LGV Toulouse-Bordeaux-Paris
- de création d'un lycée, équipement qui participerait à la structuration du territoire et répondrait à un réel besoin.

Réponse de Victor Denouvion : *L'enjeu autour des déplacements et des transports au nord de l'agglomération toulousaine est primordial. Les élus départementaux ont vocation à défendre leur territoire, et prendront toute leur place dans les discussions autour de ces préoccupations.*

Un participant et élu local met en avant la saturation du collège d'Aucamville et souhaiterait savoir quel pouvoir public prend en charge ce type de problématique.

Réponse de Sandrine Floureusses : *Le collège de Launaguet connaît également une croissance de ses effectifs, néanmoins ses capacités d'accueil sont loin d'être saturées. Ainsi, une modification de la carte scolaire pourrait désengorger le collège d'Aucamville. Dans ce cadre, une réunion associant les élus locaux, le Rectorat et le Département est prévue au mois de mars, il s'agit de mettre en œuvre une solution pour la rentrée 2017.*

L'instruction des dossiers en lien avec les contrats de territoire du Département

Un participant, élu délégué aux finances de Gagnac-sur-Garonne, signale que les dossiers de financement des projets des communes doivent être déposés pour le 1^{er} mars auprès des services du Département. Sachant notamment que les communes n'ont pas encore voté leur budget, il voudrait savoir si cette date est buttoir.

Réponse de Monique Bajolle : *Le Département, dans le cadre des contrats de territoires et sur la base des maquettes financières élaborées avec les intercommunalités et les communes, s'engage à instruire et à financer les projets dans l'année. Cet engagement suppose la définition de cadres dans lesquels doivent s'inscrire les porteurs de projets. Par ailleurs, la notion de contrat engage le Département mais aussi les porteurs de projets.*

Le 1^{er} mars est bien une date buttoir pour que le Département puisse finaliser l'instruction des dossiers et assurer un paiement dans l'année.

Les solidarités

Un participant souligne l'enjeu de maintenir un acquis départemental en matière d'action et de solidarité sociales.

Réponse de Sandrine Floureuses : *Les élus font valoir une politique de solidarité volontariste qui constitue l'ADN du Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Bien souvent, cette politique de solidarité est perçue comme un acquis par les habitants, ils ne perçoivent pas toujours que c'est un acte politique fort qui demande d'importants investissements de la collectivité. A titre d'exemples, le Conseil départemental de la Haute Garonne est le seul Département en France à maintenir la gratuité des transports scolaires ou encore la gratuité de la téléassistance. Dans les autres Départements, la sphère privée prend en charge la téléassistance et l'utilisateur paye pour l'accès au service.*

Un participant souligne l'intérêt du Service Civique et demande comment le Conseil départemental pourrait faciliter / encourager ce dispositif.

Réponse de Sandrine Floureuses : *Le Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagne le service civique à deux niveaux :*

- *Il finance les Missions locales qui notamment accueillent et informent les jeunes par rapport au service civique*
- *Il est le premier des Conseils départementaux en France à créer une Mission Départementale pour l'Engagement en partenariat avec l'Institut National de l'Engagement. Cette mission entend accompagner les jeunes à l'issue de leur service civique dans leur projet professionnel.*

En conclusion,

Sandrine Floureuses et Victor Denouvion remercient les participants et précisent que sous l'impulsion du Président du Conseil Départemental, les politiques publiques seront co-construites avec les citoyens. Les Elus du Département sont donc à l'écoute des habitants pour améliorer les politiques du Département et donc leur vie quotidienne. Les participants sont invités à partager un verre de l'amitié.